

MANAGER CENTRE-VILLE

DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

2019 A 06

PRÉSENTATION :

La Direction Développement économique, Emploi et Enseignement supérieur a pour objectif de détecter des projets porteurs d'investissements et d'emplois nouveaux. Il s'agit de promouvoir l'offre territoriale dans une démarche de marketing territorial fondée sur la stratégie de Niort Agglo. L'action se traduit par l'accompagnement des entreprises (création, développement, transmission) en partenariat avec les acteurs locaux, le renforcement de l'adéquation en immobilier d'entreprise (offres/demandes), la promotion économique du territoire niortais, et la dynamisation et l'animation des secteurs stratégiques : Industrie et Logistique, Numérique, Commerce, Economie sociale et solidaire, Tourisme, qui sont pris en charge par des responsables de filières.

MISSIONS :

Le manager met en oeuvre la stratégie commerciale de développement et de dynamisation du tissu commercial de Niort Agglo qui vise essentiellement à renforcer les centralités commerciales de son territoire. Il coordonne les actions entreprises, est force de proposition, assure la conduite de projets, évalue et dresse le bilan des actions réalisées.

La responsabilité réside aussi dans la capacité de l'emploi à porter le projet économique de Niort Agglo et peut être évaluée en termes de reconnaissance par les entreprises et les communes de l'utilité économique des actions de Niort Agglo.

Activités principales :

1 – Etablir une relation de proximité avec les commerçants, commerçants non-sédentaires, artisans de boutique et leurs groupements ou associations :

- Assurer une présence terrain au quotidien,
- Visiter régulièrement les entreprises (alimenter et mettre à jour la base de données Commerce) et faire remonter les informations sur leurs problématiques.

2 - Accompagner les commerçants du centre-ville et des centres-bourgs dans leur adaptation au « commerce de demain » :

- Les informer sur les dispositifs d'aides, les démarches innovantes, les actions collectives (en lien avec les autres personnes ressources du service économique et les chambres consulaires).

3- Assurer l'interface entre les professionnels et les services communautaires et municipaux :

- Informer les professionnels sur la réglementation, les démarches. Répondre aux demandes d'avis et d'interventions des différents services administratifs, assurer la transversalité nécessaire entre les services pour ces dossiers.

4- Accompagner l'implantation et la création d'activités commerciales :

- Assurer le 1er accueil et l'orientation des porteurs de projets locaux (en lien avec les autres personnes ressources du service économique et les chambres consulaires),
- Prospecter des enseignes commerciales pour les centres villes et centre bourgs.

5- Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la stratégie de développement de dynamisation du tissu commercial du territoire visant à renforcer les centralités commerciales :

- Suivre les indicateurs, rédiger des notes de diagnostic et d'actualité, proposer des plans d'actions.

- Impulser des actions de structuration des centralités commerciales (centres-villes, centres-bourgs, quartiers) en lien avec les acteurs du commerce concernés.

- 6- Coordonner et dynamiser les animations et les actions de promotion collective participant à l'attractivité des centralités commerciales :
- Apporter un soutien opérationnel et assurer un rôle de concertation et de facilitateur.

Autonomie :

Le manager propose des moyens pour atteindre les objectifs

Contraintes : (Horaires décalés, astreintes) Participation à des événements en lien direct avec le Commerce / le tissu économique local se déroulant souvent en soirée en semaine ou ponctuellement le week-end.

PROFIL :

- Formation supérieure en économie, aménagement ou commerce (BAC+2, BAC+3)
- Connaissances en économie du numérique, commerce/marketing, en aménagement et urbanisme
- Expérience avérée dans le domaine du développement économique et commercial

PEUVENT POSTULER :

- les agents titulaires relevant des grades d'attaché, attaché principal ou ingénieur, ingénieur principal
- les lauréats de ces concours
- les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des compétences et expériences requises

RENSEIGNEMENTS :

Auprès de Monsieur Kévin GUILLEMET - Directeur du développement économique, Emploi et Enseignement supérieur - Kevin.GUILLEMET@agglo-niort.fr
Jury prévu en semaine 37

CANDIDATURE :

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes, de votre pièce d'identité, de votre permis de conduire et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le 19/08/2019 en mentionnant la référence 2019 A 06 sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président
Par mail, à candidature.rh@agglo-niort.fr
ou
Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais
Service des Ressources Humaines
140 rue des Equarts
CS 28770 - 79027 NIORT

AVANT LE 19.08.2019 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)

https://www.niortagglo.fr/fr/lagglo/appels-a-candidatures/poste-a-pourvoir/manager-centre-ville-1757/index.html?no_cache=1&tx_jobniort_displayjob%5Baction%5D=show&cHash=c926df0f033a8bb657877db13e2bd863